

**CARNET
LÉGISLATIF**
#5

SEPTEMBRE 2020

Guillaume
Gouffier-Cha

DÉPUTÉ DU VAL-DE-MARNE

Fontenay-sous-Bois | Saint-Mandé | Vincennes



**Poursuivons ensemble
la transformation de notre pays**



En cette rentrée, je tiens à travers ce nouveau carnet législatif à revenir vers vous pour partager certains dossiers sur lesquels j'ai été particulièrement impliqués, mais aussi pour présenter les mesures que nous avons adoptées au cours de cette année pour protéger tous nos concitoyens dans la période de crise que nous connaissons.

Les derniers mois ont été difficiles, je le sais. Et de nombreuses inquiétudes sont encore devant nous, nous le savons. Nous ne devons cependant pas céder à la tentation si française du pessimisme. Nous devons tout mettre en œuvre ensemble pour surmonter cette période de crise. Nous pouvons même en faire une force pour accélérer les transformations dont notre pays a besoin, qu'il s'agisse de la transition écologique, de la modernisation de notre système social, l'amélioration des conditions de vie au travail. Tout en prenant des mesures fortes qui doivent nous permettre de passer la crise, nous devons aussi préparer l'avenir. C'est l'objectif du plan de relance qui a été présenté jeudi 3 sep-

tembre par le Premier ministre Jean Castex. Ce plan de 100 milliards d'euros est historique et il doit nous permettre de protéger l'emploi, mais aussi d'accélérer réellement la transition écologique dans tous nos territoires.

À travers ce carnet législatif, je souhaite aussi entretenir nos échanges, nos débats et nos discussions. J'ai besoin de vous et de ces échanges sincères et directs pour être le plus utile possible à l'Assemblée nationale. Tout au long des mois qui viennent, comme cela est le cas depuis le début de la législature, je vous proposerai des temps d'échanges autour des grandes lois qui animent notre démocratie et sur l'actualité politique. Vous trouverez dans ce carnet les informations vous permettant de suivre l'actualité des travaux que je mène avec mon équipe.

D'ici là, je vous souhaite un bel automne à vous et vos proches.

GUILAUME GOUFFIER-CHA



Participez !

J'ai à cœur depuis le début de mon mandat de député de vous associer à mon travail et de développer des démarches participatives. **Votre expertise citoyenne nourrit ma réflexion et mon travail législatif.** J'organise régulièrement des ateliers législatifs sur les différents textes de loi examinés à l'Assemblée nationale, ainsi que des échanges ouverts appelés « questions au député ». A l'occasion du Grand Débat, j'ai ainsi organisé plusieurs réunions de débat dans les trois villes de la circonscription.

Aujourd'hui, je souhaite continuer à vous associer aux décisions que nous prenons et à la conduite des réformes qui sont mises en place pour préparer l'avenir de notre pays, et cela malgré les contraintes impo-

sées par la situation sanitaire.

Afin de cerner au mieux les sujets sur lesquels vous souhaitez que nous poursuivions nos échanges, **je vous invite à répondre au questionnaire accessible par le QR Code sur les priorités législatives qui sont devant nous selon vous.**



VOTRE AVIS

En parallèle, je continue à travailler à la promotion de la participation citoyenne dans nos lois. L'Assemblée examine ce mois de septembre un projet de loi organique de **réforme du CESE**, qui comporte l'objectif d'en faire le carrefour des consultations publiques. C'est l'occasion pour

moi de porter des **amendements sur la démocratie participative**, notamment sur la création d'un statut du participant.

Notre proposition de loi pour lutter contre les violences conjugales

Les violences conjugales sont un fléau qui touche plus de 220 000 femmes chaque année et que nous nous sommes engagés à combattre par tous les moyens. C'est pourquoi avec mes collègues députés LaREM nous nous sommes saisis du sujet lors du Grenelle des violences conjugales. Nous avons organisé à l'automne 2019 14 « Grenelle en régions » allant à la rencontre de plus de 500 acteurs de terrain et de 600 de nos concitoyens partout en France y compris en Outre-mer et rédigé un cahier de recommandations. Dans la foulée, avec ma collègue Bérengère Couillard, j'ai déposé une proposition de loi visant à **mieux reconnaître les violences conjugales sous leurs différentes formes, qu'elles soient physiques, psychologiques ou numériques**. Ce texte a été voté définitivement en juillet 2020.

Avec ce texte, **nous votons des mesures concrètes** pour renforcer l'arsenal législatif dans la lutte contre les violences conjugales, avec en particulier :

▶ **la possibilité de suspendre l'autorité parentale** dans le cadre du contrôle judiciaire ;

▶ **la reconnaissance du suicide forcé et l'aggravation des peines encourues pour harcèlement moral au sein du couple** à 10 ans

d'emprisonnement et 150 000 € d'amende ;

▶ **l'aide juridictionnelle automatiquement accordée aux victimes** de violences conjugales ;

▶ **la dérogation au secret médical** lorsque le professionnel de santé ou le médecin suspecte un danger immédiat.

La reconnaissance de l'emprise est une avancée majeure. En parallèle nous créons 1 000 places supplémentaires d'hébergement d'urgence et mettons en œuvre le bracelet anti-rapprochement. Je suis très fier d'avoir pu contribuer à améliorer nos lois sur ce sujet, clé dans mon implication politique. Je veillerai maintenant à la mise en œuvre de notre loi.

Pour un égal accès à l'IVG sur le territoire

La liberté de disposer librement de son corps est un principe auquel je suis très attaché. J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises depuis mars de défendre des positions sur l'interruption volontaire de grossesse afin d'aménager son recours pour en favoriser son accès sur le territoire, notamment dans le cadre du projet de loi Bioéthique.

Réunion avec Marlène Schiappa et Elisabeth Moreno, juillet 2020





1



2



3



4



5



6

M. Guillaume GOUFFIER CHA
La République en Marche
Mme Sandrine JOSSO
Libertés et Territoires



7

Mon activité à l'Assemblée nationale 1^{er} semestre 2020

1 JANVIER

À la suite du Grenelle des violences conjugales, début des auditions sur la proposition de loi Protection des victimes de violences conjugales dont je suis co-auteur.

2 JANVIER

Examen en commission de la proposition de loi Protection des victimes de violences conjugales.

3 27 JANVIER

Nomination en tant que rapporteur général de la réforme des retraites.

4 11 FÉVRIER

Conférence de presse avec Olivier Véran, rapporteur du PJLO Retraites.

5 FÉVRIER-MARS

Examen de la réforme des retraites dans l'hémicycle.

6 JUIN

Question au gouvernement sur l'état des réformes au sein de la fonction publique.

7 JUILLET

Adoption définitive de la proposition de loi violences conjugales.



L'ensemble de l'équipe parlementaire se déplace à vélo et bénéficie du forfait mobilité durable.

2020 année du vélo



Cette année aura été l'année du vélo. C'est une bonne nouvelle tant le vélo est bon pour la santé, pour l'environnement et pour le bien-être personnel. Pratiquant moi-même le vélo au quotidien pour me déplacer en circonscription ou aller à l'Assemblée quand je ne prends pas les transports en commun, je peux en témoigner. Et je sais que vous êtes de plus en plus nombreux à recourir au vélo, quand cela est possible bien entendu.

Le développement du vélo doit s'accompagner d'un certain nombre de mesures comme la création de pistes cyclables, la mise en place de places de stationnement et d'aides à l'acquisition ou la réparation d'un vélo. Cela demande aussi de développer des actions permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo. Depuis le début de mon mandat, en tant que vice-président du club des élus nationaux pour le vélo, je défends ces mesures et je représente les parlementaires au sein du comité de pilotage national du Plan vélo mis en place depuis septembre 2018. En outre, je me félicite du plan global que le Gouvernement a mis en œuvre pour encourager la pratique du vélo comme moyen de déplace-

ment lors du déconfinement. Très investi aux côtés des associations comme la FUB ou Villes et territoires cyclables, dont je salue l'engagement et le travail d'expertise, j'ai insisté auprès de tous mes interlocuteurs sur l'importance d'être ambitieux et rapide sur la mise en œuvre des dispositions nationales, mais également des déclinaisons locales. **Je salue à ce titre les nombreuses avancées pour le vélo qui ont été réalisées suite à la crise sanitaire.** Ce plan gouvernemental comprend notamment :

- ▶ le développement des pistes cyclables temporaires pour des trajets sécurisés,
- ▶ un forfait de 50 euros pour la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau référencé de réparateurs,
- ▶ le financement de places de stationnement temporaires,
- ▶ le financement de formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo,
- ▶ l'accélération de l'instauration du forfait mobilités durables.

Les conséquences de ce plan sont concrètes, avec une forte évolution de la part modale du vélo, en particulier sur notre territoire. Je le constate au quotidien, et je m'en réjouis.

Sur le terrain



1



3



2



4



5



6



7



8



9

1 17 AVRIL

Visite du centre de prise en charge des malades du Covid-19 à Saint-Mandé.

2 4 JUILLET

Découverte du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme 2S2C à Vincennes avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et Roxana Maracineau, ministre des Sports, à Vincennes.

3 2 JUILLET

Visite de l'exposition « Parole aux Harkis »

avec Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

4 2 JUILLET

À la rencontre des commerçants et artisans vinciens avec Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

5 17 JUILLET

Visite de Rungis avec Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture.

6 17 JUILLET

Visite du commissariat de Fontenay-sous-Bois avec Marlène Schiappa, ministre déléguée à la Citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur.

7 20 JUILLET

Rencontre des militaires mobilisés lors de l'opération Résilience pour lutter contre le Covid-19 au Fort-Neuf de Vincennes avec Florence Parly, ministre des armées.

8 20 JUILLET

Visite des locaux de

l'association Princesse Margot à Vincennes, qui accompagne les mères des enfants atteints d'un cancer.

9 27 JUILLET

Visite du Parc départemental de la Plage Bleue à Valenton avec Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement et Béangère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité.

Pour une retraite universelle plus juste socialement

Le 29 février dernier, juste avant la période de confinement, nous adoptions en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi instaurant la mise en place d'un système universel de retraite. Depuis, comme vous le savez, au regard des circonstances, le Président de la République a pris la décision de suspendre cette réforme le temps de la crise du coronavirus.

Le sujet des retraites est bien entendu un sujet majeur dans notre société. Il concerne tout le monde et nous sommes toutes et tous attachés à préserver notre modèle social. Néanmoins, nous devons poursuivre notre ambition de transformer et moderniser notre système de retraite, même si le sujet est difficile et crispant socialement. C'est même une nécessité. Notre système qui a été construit au lendemain de la seconde guerre mondiale ne correspond plus aux réalités de notre société actuelle. Il est devenu illisible, injuste (tout particulièrement pour les personnes qui exercent des métiers qui ont été fortement mobilisés

durant la crise d'ailleurs) et fragile sur le plan budgétaire. Nous devons aller vers un régime où les droits sont les mêmes pour tous, où toutes les périodes d'activités sont comptabilisées, où les changements de carrières ne créent pas de difficultés, où l'accès à ses droits à la retraite soit total, où le niveau de pension soit relevé à 1000 euros (85% du SMIC contre 75% aujourd'hui, où la pénibilité soit réellement prise en compte plus que le statut, où l'égalité entre les femmes et les hommes puissent se réaliser.

Comme le Président de la République Emmanuel Macron l'a

déclaré à plusieurs reprises, notre volonté de poursuivre cette réforme est aujourd'hui intacte et nous la ferons avant la fin de ce quinquennat. Mais la méthode va être revue et le projet rediscuté avec les partenaires sociaux durant les mois qui viennent avant que le débat ne revienne au Parlement l'année prochaine. En tant que rapporteur général, je continuerai à rester mobilisé sur cette réforme et à vous tenir informés.

« De réelles avancées pour réduire les effets anti-distributifs actuels »



Les principales mesures suite à la crise sanitaire

Le dispositif gouvernemental de soutien aux entreprises est à la hauteur de l'enjeu. Il prévoit 45 milliards d'euros d'aides directes et une garantie d'un montant total de 300 milliards d'euros des crédits contractés auprès des établissements prêteurs, montant susceptible d'atteindre 1 000 milliards d'euros à l'échelle européenne.

AIDES AUX ENTREPRISES

3 milliards d'euros d'exonération des charges sociales pour les entreprises les plus touchées par la crise
20 milliards d'euros de baisse massive des impôts de production sur les entreprises sur deux ans



AIDES AUX COLLECTIVITÉS

4,5 milliard d'euros pour aider les collectivités territoriales à faire face aux conséquences de la crise

FONDS DE SOLIDARITÉ

4 milliards d'euros mobilisés pour les TPE et les indépendants qui ont perdu plus de 50 % de leur chiffre d'affaires



SANTÉ

1 milliard d'euros de recettes versées aux établissements de santé pour faire face à la crise du COVID-19



SÉCUR DE LA SANTÉ

8,2 milliards d'euros pour revaloriser les professionnels de santé et renforcer l'attractivité de l'hôpital public



COUP DE POUCE VÉLO

L'État a triplé le budget « coup de pouce vélo »
Près de 60 millions d'euros seront destinés pour qu'un million de vélos soient remis en état d'ici à la fin de l'année



MASQUES

Distribution de **50 millions de masques** lavables à plus de 8 millions de personnes précaires

La rentrée scolaire à l'aune de la crise du covid-19

Le mardi 1^{er} septembre, tous les professeurs et les élèves ont repris le chemin de l'école après un premier semestre 2020 complexe en raison de la crise de la covid-19. Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer a précisé les mesures prises pour cette nouvelle année.

DES RÈGLES SIMPLES ET CLAIRES À PARTAGER ENSEMBLE

- ▶ **Lavage des mains, respect des gestes barrières**, ventilation des salles pour au moins 10 minutes, limitation du brassage des élèves
- ▶ **Port du masque pour tous les élèves dès la 6^e**
- ▶ **Port du masque pour tous les enseignants** y compris pour les professeurs en maternelles, sauf à leur bureau en respectant une distance de 2 mètres
- ▶ Fin des autorisations spéciales d'absence et mise à disposition de **masque FFP2** pour les enseignants

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE ASSURÉES DANS TOUTES LES SITUATIONS

- ▶ **Création de 1 600 postes** supplémentaires dans le premier degré et 1,5 million d'heures en plus pour renforcer l'accompagnement dans le second degré selon le dispositif « devoirs faits »
- ▶ Mise en place de **stages de réussite scolaire** planifiés pour les vacances de la Toussaint
- ▶ Le dispositif des « **vacances apprenantes** » a permis à 1 million d'enfants sur la période de juillet-août d'atténuer les effets du décrochage scolaire
- ▶ Poursuite des **dédouplements des CP et CE1** en éducation prioritaire et dédoublement des grandes sections de maternelle cette année

AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS

- ▶ **400 millions d'euros** prévus pour 2021 pour revaloriser les salaires des enseignants
- ▶ **Développement de la formation continue** des personnels de l'éducation nationale
- ▶ **Indemnité exceptionnelle de 450 euros** versée à la fin de l'année scolaire pour les directeurs d'école

DIAGNOSTIC PRÉCIS SUR LES BESOINS DES ÉLÈVES POUR MIEUX LES AIDER À REPRENDRE L'ÉCOLE

- ▶ Mise en place d'**évaluations** en CP, CE1 et 6^e
- ▶ Mise en place de **tests de positionnement** au lycée et de stages de réussite





La relance sera verte, sociale et territoriale

Le Premier ministre Jean Castex a présenté jeudi 3 septembre le plan de relance de 100 milliards d'euros baptisé « France relance ». Je salue cet engagement exceptionnel de la France pour répondre à la crise, sauver l'emploi et préparer la société de demain. Nous mettons à cette occasion de réels moyens pour accélérer la transition écologique. Représentant quatre fois plus que ce qui a été engagé suite à la crise de 2008, il n'existe aucun plan d'une telle équivalence en Europe si l'on compare notre effort à la richesse nationale (4 à 4,5 points de PIB, contre 3,7 % pour l'Allemagne).

Nous faisons le choix pour la France d'une **croissance durable et juste avec une enveloppe de 30 milliards d'euros** investis pour la transition écologique, pour la rénovation énergétique des bâtiments, **les mobilités du quotidien et la recherche et l'innovation en faveur du développement des technologies vertes.**

Ce plan de relance passe par la **compétitivité économique et la relocalisation industrielle**, offrant une enveloppe de l'ordre de 35 milliards avec **une baisse massive des impôts de production sur les entreprises, un soutien au financement des entreprises et la relocalisation industrielle.**

Le grand défi auquel nous devons faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La troisième priorité du plan de relance est donc naturellement consacrée à la **cohésion sociale et territoriale**, avec des actions visant à faciliter et relancer **l'embauche des jeunes, un fort investissement dans le secteur médico-social, dans le secteur sanitaire et dans le numérique en santé et la mise en place d'un dispositif d'activité partielle de longue durée.**

Nous financerons ces dépenses par la croissance et non pas par l'impôt. Ce plan de relance marque une étape historique pour l'Europe qui en financera 40 milliards d'euros. Pour redresser l'économie de tout un continent, l'Europe se regroupe autour d'un endettement conjoint et d'un plan d'investissement.

En faisant le choix d'un investissement massif unique pour former les Français aux métiers d'avenir, pour rendre notre modèle économique plus respectueux de la planète, mais également en redonnant aux entreprises les moyens d'investir dans le capital et la recherche, la relance vient préparer la croissance de la prochaine décennie.

Nos prochaines dates

Les conditions matérielles (dates, lieux et liens vers les sites dématérialisés) de ces événements seront précisées sur les réseaux sociaux et le site internet, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Si vous êtes intéressés, contactez-nous par mail.

14 SEPTEMBRE 2020

Regards croisés sur le plan de relance et son financement avec Laurent Saint-Martin, rapporteur général du projet de loi finances

24 SEPTEMBRE 2020

Questions au député : questions d'actualité sur le modèle des questions au gouvernement

15 OCTOBRE 2020

Rencontre avec l'eurodéputée Chrysoula Zacharopoulou sur l'actualité européenne



Pour être informé de mon actualité et s'inscrire à ma lettre d'information, vous pouvez consulter mon site www.guillaume.gouffier-cha.fr

ATELIER LÉGISLATIF

76 avenue de la République | 94300 Vincennes

Renseignements sur rendez-vous : guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

[@G_GouffierCha](https://twitter.com/G_GouffierCha) [f @GouffierChaDepute](https://www.facebook.com/GouffierChaDepute) [@GouffierCha](https://www.instagram.com/GouffierCha)



**Contre les violences conjugales,
continuons à agir et à communiquer**